



007/2022

Mairie de BROZE
81600 BROZE
Tel. : 05.63.33.17.18

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N° 007/2022

Arrêté de radiation des cadres pour admission à la retraite

Le Maire de la Commune de BROZE

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales,

Vu la lettre de Mme Isabelle PAUTHE DEMORY demandant son admission à la retraite à compter du 01/01/2023,

ARRETE

Article 1 : A compter du 01/01/2023 Mme Isabelle PAUTHE DEMORY née le 14/12/1962 à GAILLAC (Tarn), est admise à faire valoir ses droits à la retraite sous réserve de l'avis favorable de la CNRACL.

Article 2 : A la même date, la situation administrative de Mme PAUTHE DEMORY est la suivante : Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe – 10^{ème} Echelon – Indice brut 558 – 01/01/2023 – 1 an 4 mois 15 jours

Article 3 : Ampliation de l'arrêté est transmise à :

- Au comptable de la collectivité,
- Monsieur le Directeur de la CNRACL
- Monsieur le Président du Centre de Gestion du Tarn
- L'intéressée.

Fait à Broze, le 16/09/2022

Le Maire, Patrick LAGASSE

L'autorité territoriale,

certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

informe que le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Notifié le 19/09/2022.....

Signature de l'agent